

# Produits pharmaceutiques



## LES POSSIBILITÉS

Le secteur mexicain des produits pharmaceutiques offre de nouvelles possibilités aux sociétés canadiennes.

- Le Mexique a la dixième industrie pharmaceutique au monde avec une main-d'œuvre bien formée.
- La législation sur la propriété intellectuelle a été renforcée, ce qui fait apparaître des marchés pour les médicaments qui étaient copiés auparavant ainsi que pour les produits pharmaceutiques génériques.
- Les contrôles des prix ont été libéralisés et les prix ont sensiblement augmenté, accroissant les marges bénéficiaires des producteurs mexicains.
- Dans le cadre de l'ALÉNA, les politiques d'achat préférentielles du système de santé publique seront éliminées progressivement.
- Les fabricants mexicains de médicaments finiront par avoir accès aux marchés américains et canadiens.
- Le Mexique ne dispose pas de l'infrastructure de recherche nécessaire pour développer de nouveaux médicaments.

## LA VOIE VERS LA DÉRÈGLEMENTATION

Le secteur pharmaceutique mexicain est le dixième au monde, avec un marché intérieur d'environ 3,5 milliards de dollars US. Pendant de nombreuses années, le gouvernement a réglementé l'industrie en cherchant essentiellement à remplacer les importations et à mettre à la disposition du public des médicaments peu coûteux. Les tarifs douaniers étaient élevés. La législation sur la propriété intellectuelle manquait de vigueur, permettant de copier à grande échelle des médicaments mis au point à l'étranger. Les prix étaient réglementés pour limiter les marges bénéficiaires.

L'organisation du secteur pharmaceutique mexicain traduit ces politiques traditionnelles. Environ 60 multinationales de la pharmacie se sont implantées au Mexique pour alimenter le marché local, en utilisant des matières premières importées de sociétés affiliées dans d'autres pays. Ces sociétés accaparent environ 90 pour 100 du marché du secteur privé mais la part d'aucune d'entre elles ne dépasse six pour cent. Par opposition, un petit nombre de sociétés mexicaines relativement

## SOMMAIRE

Ce résumé sur le marché mexicain des **produits pharmaceutiques** a été produit et publié par Prospectus Inc., dans le cadre d'un contrat du MAÉCI, en même temps que d'autres profils et résumés sectoriels sur les débouchés au Mexique. On peut se les procurer auprès de :

### InfoCentre

Téléphone : 1 800 267-8376 ou  
(613) 944-4000  
Télécopieur : (613) 996-9709  
FaxLink\* : (613) 944-4500

Babillard électronique de l'InfoCentre (BÉI) :  
1 800 628-1581 ou (613) 944-1581  
Internet: <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

\*FaxLink est un système de réponse par télécopieur qui permet la transmission automatique d'un vaste éventail de sommaires sur les débouchés d'affaires au Mexique. Il suffit de composer le numéro FaxLink à partir du clavier d'un télécopieur et de suivre les instructions du message guide parlé.

Ces profils sectoriels sont disponibles en format électronique sur le BÉI et en copie papier auprès de Prospectus Inc. au coût de 10 \$ plus les frais d'expédition et les taxes en vigueur. S'adresser à :

Prospectus Inc.  
Service des commandes  
Téléphone : (613) 231-2727  
Télécopieur : (613) 237-7666

© Ministère des Approvisionnements et Services, décembre 1996

N° cat. E73-9/65-1996-1F  
ISBN 0-662-81651-X

Also available in English.

PARRAINÉ PAR

Ministère des Affaires étrangères et du Commerce International / Department of Foreign Affairs and International Trade

importantes fournissent le système public de santé. Ce système est composé de l'*Instituto Mexicano del Seguro Social (IMSS)*, Institut mexicain de la sécurité sociale, de l'*Instituto de Seguridad y Servicios Sociales de los Trabajadores del Estado (ISSSTE)*, Institut de la sécurité sociale et des services aux employés du secteur public, et d'un certain nombre de régimes de santé privés de grandes sociétés d'État comme *Petróleos Mexicanos (Pemex)*, la société pétrolière d'État. Les politiques d'achat préférentielles ont fait que la quasi-totalité de ce secteur s'est approvisionnée auprès de sociétés mexicaines. Un nombre plus élevé de sociétés mexicaines alimentent les grands producteurs de formes posologiques en produits chimiques pharmaceutiques et en autres intrants.

La quasi-totalité de la population est couverte par le système de santé publique. Comme les médicaments que distribue ce système sont surtout des produits génériques achetés à faible prix dans le cadre de grands contrats annuels, ce secteur public représente 36 pour 100 du marché en volume mais seulement 10 pour 100 en valeur. Le secteur privé se consacre aux médicaments brevetés plus coûteux et générant des profits plus élevés. Les importations représentent environ dix pour cent du marché intérieur, en tenant compte des secteurs privé et public.

En limitant les marges bénéficiaires et en favorisant la copie, on a découragé le développement d'installations de recherche pharmaceutique. C'est pourquoi le Mexique ne dispose pas d'une solide infrastructure pour le développement de nouveaux médicaments.

La libéralisation des échanges et la déréglementation commencent à faire évoluer cette situation. En 1992, le Mexique a adopté une nouvelle réglementation sur la propriété intellectuelle qui interdit la

copie pure et simple de médicaments. Deux ans plus tard, les échappatoires qui permettaient de copier des médicaments en autant que le processus de fabrication soit unique ont été éliminées. À compter de 1991, le contrôle des prix a été relâché et les prix de détail ont augmenté sensiblement. L'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) le 1<sup>er</sup> janvier 1994 aurait pu engendrer une intégration plus poussée des secteurs pharmaceutiques du Canada, des États-Unis et du Mexique. Cela n'a pas été le cas jusqu'à maintenant, surtout à cause d'une réglementation stricte sur l'introduction des nouveaux médicaments.

Toutefois, à moyen terme, on s'attend à voir apparaître de nouvelles possibilités. Dans le cadre de l'ALÉNA, les entreprises mexicaines perdront progressivement leur protection tarifaire, qui est actuellement d'environ 14 pour 100, en même temps que leur accès préférentiel aux marchés publics. Elles seront ainsi contraintes d'élargir leurs gammes de produits et de faire concurrence plus directement aux multinationales. Le renforcement de la protection des brevets devrait donner une nouvelle importance aux médicaments génériques comme remplacement des médicaments brevetés qui ne peuvent plus être copiés. Il est aussi probable que l'industrie mexicaine accroîtra l'exportation de ces produits vers des pays d'Amérique centrale et du Sud qui ne disposent pas de leurs propres secteurs pharmaceutiques.

Ces débouchés feront apparaître la possibilité pour les entreprises canadiennes de constituer des coentreprises avec des homologues mexicains afin de développer de nouveaux produits, à partir de brevets canadiens ou de versions génériques de médicaments dont les brevets ont expiré. Les entreprises canadiennes auront aussi de

plus en plus la possibilité d'emporter des marchés publics mexicains.

## LE SECTEUR MEXICAIN DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Le secteur mexicain des produits pharmaceutiques est l'un des plus dynamiques du pays, étant responsable d'environ 13 pour 100 du produit intérieur brut (PIB) de transformation et d'environ 0,5 pour 100 du PIB total. Cette industrie s'est développée rapidement à la suite de la découverte des hormones stéroïdiennes au début des années 1940. Le Mexique avait une abondance de certaines plantes de la famille des *discorea* qui servent à produire ces hormones et est rapidement devenu la source de la quasi-totalité des produits stéroïdiens dans le monde, à l'état de matière première ou de forme posologique.

Pendant les années 1960, les programmes du gouvernement, conçus pour remplacer les importations, ont réussi à stimuler la croissance de l'industrie des produits chimiques pharmaceutiques pour fournir en nouveaux produits les fabricants de médicaments. Malgré cela, les deux secteurs des produits pharmaceutiques et des produits chimiques pharmaceutiques continuent à dépendre largement des intrants importés. D'après des évaluations de l'*Instituto Mexicano de Ejecutivos de Finanzas*, Institut mexicain des dirigeants financiers, les deux tiers des intrants pharmaco-chimiques et 20 pour 100 des produits de conditionnement sont importés. Globalement, les importations n'accaparent que dix pour cent du marché pharmaceutique mexicain.

Il y a au-delà de 300 entreprises pharmaceutiques enregistrées auprès de la *Cámara Nacional de la Industria Farmacéutica (Canifarma)*, Chambre nationale de l'industrie pharmaceutique. On compte parmi

## PRODUCTION DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES, 1994

En millions de pesos mexicains

Médicaments spécialisés	4 534
Anti-infectieux	2 399
Non précisés ailleurs	1 633
Bactéricides	1 629
Système digestif	1 273
Système nerveux central	1 005
Système respiratoire	910
Système cardio-vasculaire	591
Produits vétérinaires	571
Système locomoteur	504
Produits dermatologiques	384
Non thérapeutiques	263
Bactériostatiques	209
Antiparasitaires	176
Organes sanguins et hématopoïétiques	148
Appareils génito-urinaires	102
Sels	75
<b>Total</b>	<b>16 406</b>

Source : Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática (INEGI), Institut national de statistique, de géographie et d'informatique, 1995.

celles-ci 88 sociétés étrangères et 135 sociétés mexicaines qui fabriquent des médicaments destinés à la consommation humaine. Il faut ajouter à celles-ci 43 sociétés de fabrication de produits chimiques pharmaceutiques. Les autres fabriquent des produits de santé auxiliaires. Le secteur emploie au total environ 50 000 personnes dont 15 pour 100 se consacrent à la production pharmaco-chimique.

La concentration élevée de la production entre quelques grandes sociétés permet d'importantes économies d'échelle. D'après les données de *Canifarma*, un tiers des entreprises réalise 93 pour 100 des ventes et génère 77 pour 100 de l'emploi. L'industrie se trouve surtout dans le district fédéral et dans l'État de México avec au total 63 pour 100 des entreprises du secteur. L'autre centre important de production est l'État de Jalisco.

Le gros de la production est assuré par environ 60 multinationales et par un petit nombre de grandes sociétés mexicaines. Pratiquement toutes les grandes sociétés pharmaceutiques mondiales sont présentes au Mexique. Les installations de production dans ce domaine sont en général de niveau mondial, même si elles ne disposent pas de beaucoup d'infrastructures de recherche. Elles produisent essentiellement des médicaments mis au point à l'étranger et fabriqués pour le marché local, même si le Mexique a développé d'importants marchés d'exportation en Amérique latine. Certains observateurs estiment que les améliorations récentes à la protection des brevets dans le domaine pharmaceutique permettront de mettre davantage de médicaments au point au Mexique.

L'industrie a connu une croissance rapide au cours des dernières années, en particulier grâce à la déréglementation des prix. La hausse des prix a plus que compensé celle des matériaux à la suite de la dévaluation du peso de décembre 1994. De plus, la demande de produits pharmaceutiques n'est pas très sensible aux variations de prix et le secteur ne souffre pas particulièrement de l'état de l'économie globale. C'est ce qui explique que la production pharmaceutique a augmenté d'environ 13 pour 100 en 1995, malgré une diminution de 7 pour 100 du PIB total.

Le secteur pharmaceutique bénéficie de coûts de main-d'œuvre relativement faibles, même si les travailleurs ont des revenus supérieurs de deux à trois fois à la moyenne nationale. C'est un domaine dans lequel on investit environ trois pour cent des revenus des ventes en programmes de formation d'après une évaluation.

## LE COMMERCE EXTÉRIEUR

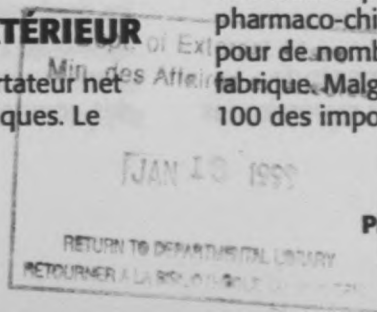
Le Mexique est un importateur net de produits pharmaceutiques. Le

secteur national exporte des formes posologiques vers l'Amérique centrale et du Sud, mais ces flux commerciaux sont plus que compensés par les importations de produits chimiques pharmaceutiques et d'autres intrants. À moyen terme, l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) pourrait faire apparaître des possibilités pour l'exportation de produits pharmaceutiques mexicains vers les États-Unis et le Canada. À court terme, ces ventes sont cependant limitées par les procédures d'enquête et d'approbation de la US Food and Drug Administration et par les réglementations comparables au Canada. Un autre problème est que les sociétés pharmaceutiques mexicaines ne sont pas reliées aux systèmes de distribution américain et canadien.

En 1995, le Mexique a importé pour une valeur d'environ 230 millions de dollars US de produits chimiques pharmaceutiques et de produits pharmaceutiques, ce qui représente environ six pour cent du marché mexicain total. Les importations ont baissé de 9,2 pour 100 en 1995, à la suite de la crise économique déclenchée par la dévaluation du peso en décembre 1994. Le US Department of Commerce a prévu que les importations en provenance des États-Unis augmenteront de 20 pour 100 en 1996, surtout dans le cadre des transferts effectués par les multinationales à l'intérieur des sociétés.

Les États-Unis accaparent environ le quart du marché des importations. Les autres grands concurrents étrangers sont la Suisse, l'Allemagne et le Royaume-Uni qui, pris ensemble, occupent environ la moitié du marché des importations. La part de marché des importations du Canada était évaluée à 1,7 pour 100 en 1995.

Le Mexique dépend des importations de matières premières et de produits pharmaco-chimiques intermédiaires pour de nombreux produits qu'il fabrique. Malgré cela, environ 85 pour 100 des importations de produits



## IMPORTATIONS DE PRODUITS PHARMACO-CHIMIQUES\*

Dollars US

	Monde		Canada	
	1994	1995	1994	1995
Mélanges artificiels d'hormones naturelles et d'antibiotiques	6 170 399	6 921 566	828 168	1 089 103
Pénicilline ou dérivés, ou streptomycine ou dérivés	7 766	187 448	0	22 600
Désinfectants pour la bouche, les oreilles, le nez ou la gorge	13 774	8 612	0	0
Médicaments composés de deux antibiotiques ou plus	161 591	43 761	3 058	0
Autres médicaments contenant des antibiotiques	3 531 722	3 720 902	0	0
Solutions injectables contenant de l'insuline	620	1 228	0	0
Médicaments contenant d'autres antibiotiques	7 852	2 712	0	0
Produits d'anesthésie	761	0	0	0
Préparations contenant des sulfates de vincristine	0	0	0	0
Autres préparations contenant des alcaloïdes ou des dérivés	489 994	197 141	0	0
Préparations contenant de la chaux de sodium	1 234	890	0	0
Solutions isotoniques, sérum de glucose	0	49 616	0	0
Protéines hydrolysées	749 504	2 125 398	0	0
Médicaments contenant des vitamines avec minéraux, en capsules de gel	146 225	7 907	0	0
Antinévritiques associés à des vitamines B1 et B12, injectables	0	146	0	0
Préparations d'inhibiteur de polypeptide contenant de la kallikréine	0	2 616	0	0
Solution colloïdale contenant du chlorure de sodium, de potassium et de calcium	7 372	2 425	0	0
Médicaments homéopathiques	99 944	137 300	0	0
Médicaments complexes de sorbitol et d'aluminium, de sodium ou d'hydroxyde de magnésium	60 463	26 831	0	0
Mélange de glucide d'adonis, de convallaria, de laurier et de scille	29 827	45 508	0	0
Chlostridiumpeptidase uniquement	29	0	0	0
Iode-polyvinyle-pirrolidone en poudre	818 928	964 004	0	0
Autres médicaments pas en forme posologique	17 357 324	17 112 362	13	76 012
<b>Total</b>	<b>29 655 329</b>	<b>31 558 373</b>	<b>831 239</b>	<b>1 187 715</b>

\*Note : Pas en forme posologique pour la vente au détail.

Source : Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática (INEGI), Institut national de statistique, de géographie et d'informatique.

pharmaceutiques, en valeur, sont composés de formes posologiques emballées pour la vente au détail.

## LA CLIENTÈLE

Il y a deux grands segments de marché dans le secteur mexicain des

produits pharmaceutiques. Les distributeurs du secteur privé représentent environ 90 pour 100 en valeur des ventes de produits pharmaceutiques et 64 pour 100 en volume d'après les évaluations de *Grupo Financiero Bancomer*. Ces distributeurs se consacrent essentiellement aux produits des compagnies pharmaceutiques

multinationales qui répondent à 85 pour 100 de la demande privée.

Les 10 pour 100 restants en valeur et 36 pour 100 en valeur vont au secteur public. *L'Instituto Mexicano del Seguro Social (IMSS)*, Institut mexicain de la sécurité sociale, est le plus important client de ce groupe, suivi de *l'Instituto de Seguridad y Servicios Sociales de los Trabajadores del Estado (ISSSTE)*, Institut de la sécurité sociale et des services aux employés du secteur public. Viennent ensuite les pharmacies destinées aux employés des grands organismes du secteur public. Ce sont essentiellement les petites et moyennes sociétés mexicaines qui alimentent ce segment de marché. Les ventes passent le plus souvent par des appels d'offres publiques.

*Pemex* est le plus important employeur du secteur public qui fournit des médicaments à ses employés. Il gère 46 pharmacies dans le cadre de son régime interne de soins de santé. La société lance un appel d'offres annuel pour tous ses besoins pharmaceutiques. Le contrat de 1996 a été attribué à *Grupo Casa Autrey* pour un montant de 28 millions de dollars US. *Autrey* est également le principal fournisseur de *l'IMSS* et de *l'ISSSTE*.

La taille du marché du secteur public est probablement sous-évaluée. Les organismes publics sont en effet souvent contraints d'acheter des médicaments auprès de distributeurs commerciaux à cause des longs délais du processus d'attribution des marchés publics.

Le marché annuel des produits pharmaceutiques au Mexique est évalué à plus de 3,5 milliards de dollars US. Cela donne une consommation par habitant dépassant tout juste les 35 \$ US, ce qui est nettement moins que dans les pays industrialisés. C'est qu'il n'y a qu'une petite partie de la population à bénéficier d'une assurance santé privée.





## IMPORTATIONS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES\*

Dollars US

	Monde		Canada	
	1994	1995	1994	1995
Zidovuline (azidotimidine)	4 932 252	410 497	0	373 050
Pénicilline ou dérivés, ou streptomycine ou dérivés	3 412 270	2 845 444	124 533	353 264
Mélanges d'hormones naturelles sans antibiotique	34 374 711	19 790 633	78 026	118 672
Autres antibiotiques	22 086 750	20 838 063	4 578	42 781
Autres médicaments contenant des vitamines	4 766 996	6 107 256	34 607	3 919
Solutions injectables contenant de l'insuline mais pas d'antibiotique	2 204 058	2 339 647	0	0
Autres médicaments contenant de l'insuline mais pas d'antibiotique	1 454 607	54 550	0	0
Médicaments contenant des glucocorticoïdes	49 719	112 416	0	0
Produits anesthésiques	419	1 064	0	0
Préparations contenant des sulfates de vincristine	323 648	71 486	0	0
Autres préparations contenant des alcaloïdes ou des dérivés	1 426 050	2 611 356	12 810	0
Médicaments en tablettes à noyaux multiples et à désintégration retardée	979 317	415 095	0	0
Antineurétiques associés à des vitamines B1 et B12, injectables	49 654	315 588	0	0
Préparations contenant de la chaux de sodium	11 801	3 405	0	0
Solutions isotoniques, sérum de glucose	3 161 764	55 217	0	0
Protéines hydrolysées	17 103	45 033	0	0
Autres médications	259 685	433 518	0	0
Solution colloïdale contenant des chlorures de sodium, de potassium et de calcium	1 312 800	1 655 337	933	0
Médicaments homéopathiques	259 613	227 501	20 129	0
Complexe de sorbitol et d'aluminium, de sodium ou d'hydroxyde de magnésium	822	1 155	0	0
Médicaments contenant du tri-iodométhane, de l'aminobenzoate butylique, de la menthe et de l'eugénol	26 177	68 246	0	0
Médicaments contenant du fluorure de sodium et de la glycérine	604	710	0	0
Médicaments à vaporiser contenant du chlorhydrate de tétracaïne et de l'aminobenzoate éthylique	0	182	0	0
Chlorure d'éthyle	73 047	99 003	0	0
Médicaments contenant de l'éthanol, en aérosol	289 884	2 470	0	0
Mélanges de glucide d'adonis, de convallaria, de laurier et de scille	0	142	0	0
Médicaments en tablettes contenant de l'azathioprine ou du chlorambucil ou du melfalan, etc.	335 259	438 796	0	0
Solutions injectables contenant du bicilié d'atracurium ou de l'acydovir	1 281 601	859 506	0	0
Médicaments contenant des anticorps monodoniques	66 963	131 930	0	0
Trinitrate de propanotriol absorbé dans la lactose	5 114	27 661	0	0
Autres médicaments composés d'un ou plusieurs constituants emballés pour le détail	108 892 514	111 543 621	1 392 704	1 333 621
<b>Total</b>	<b>192 055 202</b>	<b>171 506 528</b>	<b>1 668 320</b>	<b>2 225 307</b>

\*Note : Formes posologiques pour la vente au détail.

Source : Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática (INEGI), Institut national de statistique, de géographie et d'informatique.

Les médicaments pour la consommation humaine sont distribués directement aux organismes de santé publics et privés et aux grandes chaînes de

détail par les sociétés pharmaceutiques. On estime que 90 pour 100 des ventes privées sont réalisées par des distributeurs. McKesson Corp., le

plus important distributeur de produits pharmaceutiques d'Amérique du Nord, possède 23 pour 100 de NADRO, qui détient le quart du

## Le système public de soins de santé

Le *Sistema Nacional de Salud*, Système national de soins de santé, est divisé en systèmes distincts pour les employés du secteur structuré de l'économie et pour les autres. Les Mexicains qui peuvent s'offrir de payer ont un troisième choix qui consiste à utiliser des installations privées de soins de santé qui offrent souvent un service plus rapide.

L'organisme responsable de la politique et de la réglementation des soins de santé dans tout le Mexique est le *Secretaría de Salud (SS)*, Secrétariat à la santé. Le *SS* fournit également des services médicaux aux couches les plus pauvres de la population mexicaine par l'intermédiaire d'un système de cliniques et d'hôpitaux.

Le *SS* s'est beaucoup développé au cours des dernières années et offre maintenant des soins de santé à pratiquement tous les Mexicains. Des cliniques de soins primaires ont été implantées dans un nombre croissant de villes et de villages éloignés. Les budgets des neuf organismes principaux du *SS* dépassent les 10 milliards de dollars US.

Les particuliers ont droit aux divers programmes du *SS* en fonction de leur emploi, de leur situation économique et de l'emplacement où ils se trouvent.

Les personnes qui ont un emploi dans le secteur structuré, et leur famille, représentent environ la moitié de la population. Elles sont couvertes par le *población derechohabiente*. C'est un système à base de cotisations versées par l'employeur et l'employé à tout un ensemble d'organismes de soins. Il y a plusieurs programmes s'appliquant à divers types d'employeurs. Un système distinct répond aux besoins de santé des Mexicains qui n'ont pas de travail, qui sont des travailleurs autonomes ou qui participent à l'économie non structurée. On le désigne par le nom de *población abierta*, ou système ouvert.

Le *SS* repose sur une vaste infrastructure d'au-delà de 14 000 cliniques médicales dont 13 000 fournissent des soins de niveau primaire. Environ les trois quarts de ces installations relèvent du système ouvert. Les hôpitaux généraux sont le principal élément des deux systèmes, mais les deux tiers des hôpitaux spécialisés appartiennent au système ouvert. Si plusieurs hôpitaux des villes les plus importantes se comparent à ceux qu'on retrouve au Canada, les installations hospitalières mexicaines n'ont en moyenne que 86 lits.

Il y a également un système privé de soins de santé accessible surtout aux Mexicains aisés et qui est financé entièrement par les frais d'utilisation. Ce système bénéficie dans une certaine mesure de l'appui de polices d'assurance privées. Les données fournies par l'*Asociación Mexicana de Instituciones de Seguros (AMIS)*, Association mexicaine des établissements d'assurance, révèlent que moins de trois pour cent des Mexicains sont couverts par des assurances santé privées.

Le secteur mexicain des soins de la santé est décrit plus en détail dans le profil sectoriel intitulé Produits et services médicaux et de santé qui fait partie de la série Export / Mexique du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI) et qu'on peut obtenir auprès de l'InfoCentre.

marché mexicain des produits pharmaceutiques. Les autres distributeurs d'envergure nationale sont *Grupo Casa Autrey*, *Casa Marsam* et *Drogueros de México*. Il y a quatre distributeurs d'importance presque nationale et 15 distributeurs régionaux. On retrouve aussi 14 grandes chaînes de pharmacies, avec environ 16 000 succursales pour un total d'environ 20 000 pharmacies. La plus importante chaîne de phar-

macies du Mexique est *Farmacias Benavides*, qui avait, en 1995, 445 magasins.

## LA CONCURRENCE

L'état de la concurrence n'est pas le même sur les volets public et privé du marché mexicain des produits pharmaceutiques. Les sociétés mexicaines dominent le marché du secteur

public parce que les politiques d'achat accordent la préférence aux fournisseurs locaux. Les sociétés appartenant à des intérêts mexicains emportent de 80 à 90 pour 100 de tous les appels d'offres publics. En vertu des dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), le Mexique peut continuer à accorder la préférence à ses fournisseurs locaux jusqu'en 2001.

La situation est inversée dans le secteur privé où les multinationales détiennent environ 90 pour 100 du marché. Comme ce marché est plus rentable que celui du secteur public, les multinationales génèrent un pourcentage plus élevé des profits du secteur. Il y a au-delà de 60 multinationales sur ce marché qui est donc très fragmenté, et aucune d'entre elles ne détient plus de six pour cent du marché. Malgré cela, dix multinationales contrôlent environ un tiers du marché.

## LES TENDANCES ET LES DÉBOUCHÉS

Le marché des produits pharmaceutiques, en particulier ceux qui se vendent sans ordonnance, a augmenté sensiblement au cours des dernières années. Les consommateurs mexicains estiment que les vitamines et les autres produits de santé sont des moyens de défense contre les mauvaises conditions sanitaires imputables à la pollution de l'air et à des systèmes sanitaires insuffisants. Le Mexique est également un important exportateur de ces produits, surtout en Amérique centrale et du Sud. Les principales exportations sont celles de stéroïdes et d'antibiotiques. Le US Department of Commerce a évalué le marché de 1996 à environ quatre milliards de dollars US et prévoit que le marché des importations continuera à augmenter d'environ six pour cent par année.

## PRINCIPAUX FABRICANTS DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES AU MEXIQUE, 1996

Classés en fonction des ventes de 1995

1	Glaxo Wellcome	21	Roussel
2	Syntex	22	Merck
3	Roche	23	Rhone Poulenc Rorer
4	Bristol	24	Byk Gulden
5	Ciba Geigy	25	Smith Kline Beecham
6	Wyeth	26	Richardson Vicks
7	Janssen	27	Sanofi Winthrop
8	Abbott Laboratories	28	Sandoz
9	Bayer	29	Mead Johnson
10	Promeco	30	Columbia
11	Merck Sharp & Dohme	31	Grossman
12	Boheringer Ing.	32	Schering Mexicana
13	Senosiain	33	Armstrong
14	Sanfer	34	Searle
15	Scheramex	35	Whitehall Robins
16	Hoechst	36	Cilag
17	Upjohn	37	Plough
18	Pfizer	38	Lepetit
19	Eli Lilly	39	Liomont
20	Lakeside	40	Rimsa

Source : United States Department of Commerce, 1996.

### LA NOUVELLE PROTECTION DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Les capacités mexicaines de recherche fondamentale en pharmacie sont limitées. L'une des raisons en est que pour assurer des prix faibles aux consommateurs, le gouvernement a permis aux sociétés mexicaines de copier les médicaments mis au point à l'étranger pendant cinquante ans. En juin 1991, la protection de la *Ley de Fomento y Protección de la Propiedad Industrial*, Loi pour la promotion et la protection de la propriété industrielle, a été élargie pour s'appliquer entre autres aux produits chimiques et aux produits pharmaceutiques. En même temps, la durée de protection des brevets est passée de 14 à 20 ans. Cela a donné un coup d'arrêt aux copies

pures et simples mais les sociétés mexicaines ont encore le droit de fabriquer des formulations mises au point à l'étranger si elles peuvent faire la preuve qu'elles utilisent un processus différent pour les fabriquer.

En août 1994, le gouvernement a modifié la loi pour la rendre conforme aux dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Cela a fermé l'échappatoire. Les observateurs estiment que cela facilitera le développement de nouveaux produits pharmaceutiques au Mexique. Comme le pays ne dispose pas d'une vaste infrastructure de recherche, les sociétés canadiennes pourraient voir apparaître des possibilités de conclure des coentreprises techniques avec des entreprises locales. Si peu de sociétés mexicaines

ont les ressources nécessaires pour mettre au point de nouveaux médicaments, l'amélioration de la protection des brevets suscitera une demande pour les médicaments génériques. Le fait que les sociétés mexicaines continueront à avoir accès, au moins pendant les quelques années à venir, et de façon préférentielle au marché du secteur public pourrait alimenter la demande de ces produits. Le marché d'exportation vers les Amériques Centrale et du Sud participera également à ce sous-secteur.

La nouvelle loi sur les brevets fera aussi apparaître un marché du secteur public pour les médicaments brevetés pour lesquels il n'y a pas d'équivalents génériques. Les détenteurs canadiens de tels brevets trouveront des possibilités de ventes directes ou d'accords de licence.

### LES PRODUITS EN DEMANDE

La demande des bactéricides destinés à la consommation humaine a augmenté avec une croissance de près de 50 pour 100 en 1995. La fabrication de médicaments pour le système cardiovasculaire a enregistré une hausse d'environ 80 pour 100 au cours de la même période. Les médicaments destinés aux systèmes sanguin et circulatoire ont affiché une hausse de plus de 50 pour 100. La consommation de médicaments pour le système digestif est restée stable alors que la production des produits antiparasitaires, bactériostatiques et dermatologiques a baissé.

### LE CADRE RÉGLEMENTAIRE

L'industrie mexicaine de la pharmacie est fortement réglementée. Il est en effet indispensable d'obtenir l'approbation du gouvernement pour pouvoir fabriquer ou vendre des produits pharmaceutiques au Mexique. Le gouvernement réglemente également les prix et assure la protection

de la propriété intellectuelle pour les formules pharmaceutiques et pour les processus de production.

### LA RÉGLEMENTATION SANITAIRE

Le *Secretaría de Salud (SS)*, Secrétariat à la santé, est l'organisme qui approuve les produits pharmaceutiques importés au Mexique. Un décret publié dans le *Diario Oficial*, Journal officiel du Mexique, le 27 décembre 1995 indique les produits qui doivent obtenir une autorisation préalable. Cette liste comprend environ 50 catégories du Système harmonisé (SH) dans les séries 3003 et 3004.

Il faut obtenir un permis d'importation avant que ces produits ne puissent pénétrer au Mexique. La conformité à la réglementation relève de l'importateur, mais l'exportateur doit fournir l'essentiel de la documentation. Toute demande de permis d'importation doit être accompagnée d'une analyse physique, chimique ou microbiologique, ainsi que d'un certificat sanitaire et d'un certificat de vente libre. Le *Secretaría de Salud* prélève des échantillons de produits pharmaceutiques et procède à des essais quand ils sont importés au Mexique pour la première fois. Les produits soumis à sa réglementation sont dispensés des dispositions générales sur l'étiquetage au Mexique pour les produits de détail parce que la réglementation du *SS* a ses propres exigences dans ce domaine.

### LA RÉGLEMENTATION SUR L'ÉTIQUETAGE

Les produits de soins de santé qui n'apparaissent pas sur la liste du 27 décembre 1995 doivent encore être enregistrés auprès du *Secretaría de Salud (SS)*, Secrétariat à la santé. Ils n'ont cependant pas besoin de permis d'importation mais il faut informer le *SS* de chaque expédition. Une lettre ou un formulaire d'avis doit être joint au même groupe de documents qui est nécessaire pour

obtenir un permis d'importation. Les produits de cette catégorie doivent se conformer aux exigences générales d'étiquetage du Mexique pour les produits qui sont destinés à la vente au détail. Ces exigences sont définies dans un décret publié dans le *Diario Oficial* du 26 décembre 1995. La réglementation dans ce domaine a fait l'objet de révisions constantes depuis 1994 et les exportateurs ont intérêt à vérifier l'état exact de ces exigences avec l'importateur avant de procéder à l'expédition. Des étiquettes en langue espagnole doivent être apposées sur les produits

### Les produits pharmaceutiques et l'ALÉNA

Les produits pharmaceutiques font partie de ceux qui devraient le plus profiter des réductions des tarifs douaniers faisant suite à l'entrée en vigueur de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA). Les autres pays ont à acquitter des tarifs douaniers correspondant aux tarifs maximums mexicains de 20 pour 100. Les tarifs appliqués aux produits pharmaceutiques canadiens et américains étaient de 14 pour 100 en 1995 et seront éliminés progressivement d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2003.

Malgré ces réductions tarifaires, l'accès aux marchés des produits pharmaceutiques dans les trois pays est limité par les réglementations destinées à garantir l'efficacité et la pureté des médicaments vendus au public. Les médicaments approuvés pour la vente après d'un certain public ne sont pas automatiquement approuvés pour les deux autres.

Cette situation a abouti à ce qui semble être la première poursuite privée contre un gouvernement en vertu des dispositions de l'ALÉNA. Un fabricant mexicain de médicaments a déposé une plainte contre le gouvernement du Canada en prétendant que la réglementation canadienne sur les médicaments est plus restrictive que celles qui sont en vigueur aux États-Unis et au Mexique.

avant qu'ils entrent en territoire mexicain.

### LE CONTRÔLE DES PRIX

De façon traditionnelle, les prix des produits pharmaceutiques ont été réglementés sévèrement afin de garantir que le public mexicain a accès aux médicaments à faible prix. Ces contrôles ont été libéralisés à compter de 1991 dans le cadre des vastes réformes entreprises par le gouvernement pour soumettre davantage l'économie aux forces du marché.

En 1991, le gouvernement a appliqué le *Programa de Modernización de la Industria Farmacéutica*, Programme de modernisation de l'industrie pharmaceutique. Ce programme avait en partie pour objectif d'accroître les marges bénéficiaires et de favoriser les investissements permettant la modernisation et l'expansion du secteur. Au cours des trois années qui se sont terminées en 1994, les prix ont augmenté de 28 pour 100. D'autres augmentations de prix ont été autorisées en 1995 pour permettre à ceux-ci d'être alignés avec les coûts des produits importés qui avaient augmenté du fait de la dévaluation du peso intervenue en décembre 1994.

En mars 1996, une plainte a été déposée contre le Canada, en vertu des dispositions de l'ALÉNA, par la société mexicaine *Signa* de Toluca qui fabrique des produits chimiques fins et des produits pharmaceutiques intermédiaires. *Signa* possède une coentreprise avec une société canadienne, *ACIC* de Brantford en Ontario, connue également sous le nom d'*Apotex*. D'après des rapports parus dans la presse, la coentreprise prévoyait fabriquer une version générique du produit pharmaceutique *Cipro*, pour le vendre au Canada ainsi que sur d'autres marchés. La plainte prétend que le Canada a entravé les efforts de *Signa* pour pénétrer le marché canadien. *Signa* demande une compensation totale de 50 millions de dollars canadiens pour perte



de revenus. Dans une entrevue accordée à la presse, l'avocat de *Signa* précise que c'est la première fois qu'un investisseur a déposé directement une plainte contre le gouvernement d'un autre pays en vertu des dispositions de l'ALÉNA.

## LES STRATÉGIES DE PÉNÉTRATION DU MARCHÉ

Il y a trois grandes approches pour vendre des produits pharmaceutiques sur le marché mexicain. Les sociétés canadiennes peuvent vendre au secteur privé par l'intermédiaire d'un distributeur, mettre en place une coentreprise avec un fabricant mexicain de médicaments ou répondre directement aux appels d'offres publics.

Les contacts avec les distributeurs ou les partenaires éventuels se font souvent à l'occasion de participations à des foires commerciales. La principale foire commerciale dans ce domaine est *Expo Farma/Interphex*. En 1996, elle a eu lieu à Mexico au mois de mai.

Les distributeurs de produits pharmaceutiques sont inscrits dans le *Guía de Proveedores y Servicios en el Área de La Salud*, publié par *Ediciones PLM* de Mexico. Les noms des fabricants de médicaments apparaissent dans l'annuaire de l'*Instituto Mexicano de Ejecutivos de Finanzas*. On peut également obtenir de l'aide de l'ambassade du Canada au Mexique et des consulats de Monterrey et de Guadalajara.

Le *Sistema Nacional de Salud*, Système national de soins de santé, procède essentiellement à ses achats de produits pharmaceutiques par des appels d'offres publics. Les sociétés mexicaines se voient accorder la préférence. Même si ces préférences seront éliminées en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) d'ici 2001, la meilleure stratégie à moyen terme pour accéder

au marché mexicain est probablement de constituer une coentreprise avec une société locale. Malgré ce système préférentiel, plus de dix pour cent des achats publics vont déjà à des sociétés étrangères. Dans la plupart des cas, il s'agit de produits spécialisés qui ne sont pas fabriqués au Mexique. La liste de ces produits s'est allongée avec l'entrée en vigueur d'une réglementation plus rigoureuse sur les brevets à compter de 1994.

La *Ley de Adquisiciones Públicas*, Loi sur les marchés publics, régit tous les achats du *Sistema Nacional de Salud*, Système national de soins de santé. Le système de santé et ses pratiques d'achat sont décrits plus en détail dans le profil sectoriel intitulé les Produits et services médicaux et de santé de la série Export *i* Mexique du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI) qu'on peut se procurer auprès de l'InfoCentre.

## CONTACTS IMPORTANTS

### CANADA

#### Gouvernement canadien

#### Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAÉCI)

Le MAÉCI est le ministère du gouvernement fédéral canadien auquel il incombe le plus directement de travailler au développement des échanges commerciaux. Pour obtenir des conseils sur la façon d'exporter, on commencera par s'adresser à l'InfoCentre, qui est en mesure de donner des renseignements sur les programmes et les services touchant aux exportations. Ce centre aide à trouver rapidement des solutions aux problèmes d'exportation et à accéder au réseau de renseignements commerciaux du MAÉCI. Il peut aussi fournir aux entreprises intéressées des publications spécialisées dans le domaine des exportations.

#### InfoCentre

Téléphone : 1 800 267-8376 ou  
(613) 944-4000

Télécopieur : (613) 996-9709

FaxLink\* : (613) 944-4500

Babillard électronique de l'InfoCentre

(BÉI) : 1 800 628-1581 ou  
(613) 944-1581

Internet : <http://www.dfait-maeci.gc.ca>

\*FaxLink est un système de réponse par télécopieur qui permet la transmission automatique d'un vaste éventail de sommaires sur les débouchés d'affaires au Mexique. Il suffit de composer le numéro FaxLink à partir du clavier d'un télécopieur et de suivre les instructions du message guide parlé.

La Section des affaires commerciales de l'Ambassade du Canada peut fournir une aide précieuse aux Canadiens qui envisagent d'exporter au Mexique. Les délégués commerciaux connaissent bien le marché et feront tout en leur pouvoir pour aider les sociétés canadiennes à s'implanter au Mexique.

#### Section des affaires commerciales Ambassade du Canada au Mexique

Schiller No. 529

Col. Polanco

11560 México, D.F.

Mexique

Téléphone : (52-5) 724-7900

Télécopieur : (52-5) 724-7982

#### Consulat canadien

Edificio Kalos, Piso C-1

Local 108A

Zaragoza y Constitución

64000 Monterrey, Nuevo León  
Mexique

Téléphone : (52-8) 344-3200

Télécopieur : (52-8) 344-3048

#### Consulat canadien

Hotel Fiesta Americana

Local 30-A

Aurelio Aceves No. 225

Col. Vallarta Poniente

44110 Guadalajara, Jalisco

Mexique

Téléphone : (52-3) 616-6215

Télécopieur : (52-3) 615-8665

Les **Centres de commerce international** sont répartis dans tout le pays afin que les entreprises implantées dans les régions puissent facilement s'y adresser pour obtenir diverses formes d'aide à l'exportation. Les centres relèvent du MAÉCI et comptent un délégué commercial au sein de leur personnel. Ils aident les entreprises à déterminer si elles sont ou non prêtes pour l'exportation et les appuient dans leurs travaux de recherche et de planification des marchés. Leur personnel donne aussi aux entreprises l'accès aux programmes gouvernementaux conçus pour promouvoir les exportations et obtient l'aide de la Direction du développement du commerce à Ottawa et des conseillers commerciaux à l'étranger. Adressez-vous au Centre de commerce international le plus proche.

Le **réseau mondial d'information sur les exportations (Exportations WIN)** est un système informatisé conçu par le MAÉCI pour aider les agents de développement du commerce du Canada en poste à l'étranger à faire correspondre les besoins qu'ils y constatent aux capacités des sociétés canadiennes. Ce système fournit à l'utilisateur des renseignements sur les capacités, l'expérience et l'intérêt de plus de 24 000 exportateurs canadiens. Pour de plus amples renseignements de nature générale, téléphonez au (613) 944-4WIN (4946); pour s'inscrire au réseau Exportations WIN, téléphonez au (613) 996-2057, ou télécopiez au 1 800 667-3802 ou au (613) 944-1078.

**Programme de développement des marchés d'exportation (PDME)**

Cet important programme du MAÉCI s'efforce d'augmenter les ventes à l'exportation en participant aux coûts des activités lancées par l'industrie et destinées aux marchés d'exportation. Le PDME peut fournir une aide financière allant jusqu'à 50 pour 100

des dépenses admissibles. Il est à noter qu'il s'agit d'une contribution remboursable et non d'une subvention, et qu'elle doit être préalablement approuvée par les autorités responsables. Pour obtenir des renseignements de nature générale, téléphoner à l'InfoCentre au numéro 1 800 267-8376. Pour présenter une demande d'aide, s'adresser au Bureau du commerce international le plus près de chez vous. Au Québec, le PDME est exécuté à partir des 13 bureaux d'affaires CENTREACCÈS PME du Bureau fédéral de développement régional (Québec), BFDR (Q).

**Industrie Canada**

**Direction des produits médicaux**  
 Industrie Canada  
 235, rue Queen, 10<sup>e</sup> étage, Tour Est  
 Ottawa (Ontario) K1A 0H5  
 Téléphone : (613) 954-3077  
 Télécopieur : (613) 952-4209

**L'Agence canadienne de développement international (ACDI)**

L'ACDI est une source importante de financement éventuel des activités des entreprises canadiennes au Mexique grâce au fonds spécial dont elle dispose dans le cadre du Programme de coopération industrielle (PCI). Ce fonds est destiné à inciter les entreprises canadiennes du secteur privé à œuvrer dans les pays en développement en finançant en partie l'instauration de relations d'affaires durables sous la forme, par exemple, de coentreprises ou d'accords de licence. Pour de plus amples renseignements, téléphonez au (819) 997-7905 ou télécopiez au (819) 953-5024.

**La Société pour l'expansion des exportations (SEE)**

La SEE aide les exportateurs canadiens à faire concurrence sur les marchés internationaux en assurant une vaste gamme de services de financement et de gestion du risque, y compris des assurances sur le crédit à l'expor-

tation, du financement destiné aux acheteurs de biens et de services canadiens à l'étranger et des garanties.

La SEE a établi de solides relations avec les principaux organismes des secteurs public et privé au Mexique et en Amérique latine. Pour des renseignements sur la gamme complète des services de la SEE, téléphonez au (613) 598-2500 ou télécopiez au (613) 598-6858.

**Revenu Canada**

Le Bureau des services d'administration des politiques commerciales de Revenu Canada offre des services en français, en anglais et en espagnol. On peut également se procurer les publications de Revenu Canada et les avis des douanes en téléphonant au Bureau de renseignements sur l'ALÉNA au 1 800 661-6121 ou (613) 941-0965 ou en télécopiant au (613) 952-0022.

**Associations d'affaires et associations professionnelles**

**Association pharmaceutique canadienne**

1785, prom. Alta Vista  
 Ottawa (Ontario) K1G 3Y6  
 Téléphone : (613) 523-7877  
 Télécopieur : (613) 523-0445

**Conseil canadien pour les Amériques**

Bureaux de la direction  
 360, rue Bay, bureau 300  
 Toronto (Ontario) M5H 2V6  
 Téléphone : (416) 367-4313  
 Télécopieur : (416) 367-5460

**Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada**

99, rue Bank, bureau 250  
 Ottawa (Ontario) K1P 6B9  
 Téléphone : (613) 238-8888  
 Télécopieur : (613) 563-9218

**Alliance des manufacturiers et des exportateurs du Canada**

75, boul. International, 4<sup>e</sup> étage  
 Etobicoke (Ontario) M9W 6L9  
 Téléphone : (416) 798-8000  
 Télécopieur : (416) 798-8050

**Chambre de commerce du Canada**  
55, rue Metcalfe, bureau 1160  
Ottawa (Ontario) K1P 6N4  
Téléphone : (613) 238-4000  
Télécopieur : (613) 238-7643

**Forum pour la formation en commerce international**  
155, rue Queen, bureau 608  
Ottawa (Ontario) K1P 6L1  
Téléphone : (613) 230-3553  
Télécopieur : (613) 230-6808

**Centre d'information linguistique**  
240, rue Sparks, RPO  
C. P. 55011  
Ottawa (Ontario) K1P 1A1  
Téléphone : (613) 523-3510

**Service d'invitations ouvertes à soumissionner**  
C. P. 22011  
Ottawa (Ontario) K1V 0W2  
Téléphone : 1 800 361-4637 ou  
(613) 737-3374

**Association canadienne de normalisation**  
178, boul. Rexdale  
Etobicoke (Ontario) M9W 1R3  
Téléphone : (416) 747-4000  
Télécopieur : (416) 747-4149

**Conseil canadien des normes**  
45, rue O'Connor, bureau 1200  
Ottawa (Ontario) K1P 6N7  
Téléphone : (613) 238-3222  
Télécopieur : (613) 995-4564

### **Ambassade du Mexique au Canada**

**Ambassade du Mexique**  
45, rue O'Connor, bureau 1500  
Ottawa (Ontario) K1P 1A4  
Téléphone : (613) 233-8988  
Télécopieur : (613) 235-9123

## **MEXIQUE**

### **Gouvernement du Mexique**

**Secrétariat à la santé**  
**Direction générale du contrôle des produits de santé**  
*Secretaría de Salud (SS)*  
*Dirección General de Control de Insumos para la Salud*  
*Departamento de Dictamen Técnico*  
*Registro y Revisión de Medicamentos*

Av. Mariano Escobedo No. 373  
Col. Chapultepec Morales  
11570 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 254-0962/2525  
Télécopieur : (52-5) 250-6962

**Secrétariat à la santé**  
**Direction générale du contrôle sanitaire des marchandises et des services**  
*Secretaría de Salud (SS)*  
*Dirección General de Control Sanitario de Bienes y Servicios*  
Av. Donceles No. 39, Piso 1  
Col. Centro  
06010 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 521-3050,  
512-9134  
Télécopieur : (52-5) 512-9628

**Secrétariat à la santé**  
**Direction générale des services de santé publique du District fédéral**  
*Secretaría de Salud (SS)*  
*Dirección General de Servicios de Salud Pública del Distrito Federal*  
Av. José Antonio Torres No. 661, P.B.  
Col. Asturias  
06850 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 740-0633/2306  
Télécopieur : (52-5) 740-6633

**Secrétariat à la santé**  
**Direction générale des achats**  
*Secretaría de Salud (SS)*  
*Dirección General de Recursos Materiales y Servicios Generales*  
Paseo de la Reforma No. 506, Piso 22  
Col. Juárez  
06600 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 553-1376/8901  
Télécopieur : (52-5) 286-9705

**Institut mexicain de la sécurité sociale (Division du centre médical)**  
*Instituto Mexicano del Seguro Social (IMSS)*  
*División de Centros Médicos*  
Av. Durango No. 289, Piso 9  
Col. Roma  
06700 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 553-8424,  
286-3877  
Télécopieur : (52-5) 286-2948

**Institut mexicain de la sécurité sociale**  
**Division des achats des biens de consommation**  
*Instituto Mexicano del Seguro Social (IMSS)*  
*Subjefatura de Adquisiciones de Bienes de Consumo*  
Calzada Vallejo No. 675  
Col. Magdalena de las Salinas  
07760 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 587-4422 postes  
1622/1623/1624  
Télécopieur et téléphone :  
(52-5) 587-4422, poste 1622

**Institut de la sécurité sociale et des services pour les employés du secteur public**  
*Instituto de Seguridad y Servicios Sociales para los Trabajadores del Estado (ISSSTE)*  
Av. San Fernando No. 547, Edificio B, P.B.  
Barrio de San Fernando  
14070 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 606-8258  
Télécopieur : (52-5) 606-7383

**Institut de la sécurité sociale et des services pour les employés du secteur public**  
**Division des acquisitions**  
*Instituto de Seguridad y Servicios Sociales para los Trabajadores del Estado (ISSSTE)*  
*Subdirección de Adquisición*  
Callejón Vía San Fernando No. 12, Piso 4  
Barrio de San Fernando  
14070 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 606-7008  
Télécopieur : (52-5) 606-5766

**Banco de Comercio, S.A. (Bancomer)**  
Av. Universidad No. 1200  
Col. Xoco  
03339 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 621-3301/3302/  
0034  
Télécopieur : (52-5) 621-3988

**Institut national de statistique, de géographie et d'informatique**  
**Direction générale des politiques et des normes d'informatique**  
*Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática (INEGI)*  
*Dirección de Políticas y Normas en Informática*  
Av. Patriotismo No. 711-A, Piso 10  
Col. San Juan Mixcoac  
03730 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 598-7617/7490  
Télécopieur : (52-5) 598-7738

**Société pétrolière d'État**  
*Petróleos Mexicanos Internacional (PMI)*  
Av. Marina Nacional No. 329  
Torre Ejecutiva, Piso 20  
Col. Huasteca  
11311 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 227-0010  
Télécopieur : (52-5) 227-0012

**Organisations mexicaines d'affaires et professionnelles**

**Chambre nationale de l'industrie pharmaceutique**  
*Cámara Nacional de la Industria Farmacéutica (Canifarma)*  
Av. Cuauhtémoc No. 1481  
Col. Santa Cruz Atoyac  
03310 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 688-9616  
Télécopieur : (52-5) 688-9714

**Association nationale des détaillants**  
*Asociación Nacional de Tiendas de Autoservicios y Departamentales (ANTAD)*  
Av. Homero No. 109, Piso 11  
Col. Chapultepec Polanco  
11560 México, D.F.  
Mexico  
Téléphone : (52-5) 254-1714/6620  
Télécopieur : (52-5) 202-4495

**Association mexicaine des établissements d'assurance**  
*Asociación Mexicana de Instituciones de Seguros (AMIS)*  
Av. Madero No. 21  
Col. Tlacopac, San Angel  
01040 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 662-0153  
Télécopieur : (52-5) 662-8036

**Foires commerciales**

**EXPO FARMA '97**  
Du 13 au 16 mai 1997  
*ExhibiMex Asociación Farmacéutica Mexicana, A.C.*  
Av. Antonio M. Anza y Av. Cuauhtémoc  
Col. Doctores  
México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 524-0993  
Télécopieur : (52-5) 534-5098

**Presse mexicaine**

*Business Mexico* (Mensuel)  
Carlos Pozos, Advertising  
The American Chamber of Commerce of Mexico  
Lucerna 78,  
Col. Juárez  
06600 México, D.F.  
Téléphone : (52-5) 724-3800  
Télécopieur : (52-5) 703-2911/3908

*Expansión*  
Bimensuel  
Sinaloa No. 149, Piso 9  
Col. Roma Sur  
06700 México, D.F.  
Téléphone : (52 5) 207-2066  
Télécopieur : (52 5) 511-6351

*El Financiero*  
Weekly International Edition  
2300 S. Broadway  
Los Angeles, CA 90007  
Téléphone : (213) 747-7547,  
800 433-4872  
Télécopieur : (213) 747-2489

**Quelques distributeurs mexicains**

*Casa Autrey, S.A. de C.V.*  
Av. Netzahualcoyotle No. 79  
Col. Centro  
06080 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 227-4500  
Télécopieur : (52-5) 227-4560

*CASA Marzam, S.A. de C.V.*  
Av. Municipio Libre No. 198  
Col. Portales  
03300 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 605-1967  
Télécopieur : (52-5) 625-2701

*NADRO, S.A. de C.V.*  
Av. Londres No. 107, Piso 8  
06600, México, D.F.  
Mexique  
Téléphone : (52-5) 207-2055  
Télécopieur : (52-5) 208-5226

**Guide des distributeurs de produits pharmaceutiques pour El Guía de Proveedores y Servicios en el Área de Salud Ediciones PLM**  
*Organización Ponce S.A. de C.V.*  
Av. San Bernardino No. 17  
Col. del Valles  
03100 México, D.F.  
Mexique  
Téléphone et télécopieur : (52-5) 687-1214

